Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Echo du Mardi le 14 février 2023

L'Agglomération des Sorgues du Comtat signe la convention 'Petites villes de demain'

Au début du mois de février, l'Etat, la communauté d'agglomération Les Sorgues du Comtat, et les communes de Monteux, Pernes-les-Fontaines et Sorgues ont signé la convention-cadre 'Petites villes de demain' qui vise à transformer les communes en des petites villes plus vivables, plus conviviales et plus justes.

Le programme 'Petites villes de demain' s'adresse aux communes de moins de 20 000 habitants souhaitant concrétiser leurs projets de territoire et renforcer leur statut de villes dynamiques et attractives, respectueuses de l'environnement, où il fait bon vivre.

La convention d'adhésion entre l'Etat, Les Sorgues du Comtat, et les communes de Monteux, Pernes-les-fontaines et Sorgues a été signée en juin 2021 et la signature officielle de la convention-cadre, qui formalise le projet de territoire, a eu lieu le 2 février 2023.

Accompagnement des petites villes dans leur transformation

L'objectif de cette convention-cadre est de faire des communes des petites villes plus vivables et apaisées, qui s'adaptent au changement climatique, des petites villes plus conviviales et partagées en développant des espaces publics fonctionnels et en associant les habitants-usagers à leur construction, mais aussi des petite villes plus justes avec un meilleur accès au logement, aux équipements, aux services

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Echo du Mardi le 14 février 2023

publics aux commerces, à l'emploi ainsi qu'à la mobilité.

> « Depuis plusieurs années chacune de nos communes mène une politique active de revitalisation, par des actions quotidiennes et de proximité ; et des résultats sont visibles. »
>
> *Christian Gros, président des Sorgues du Comtat et maire de Monteux*

Depuis 2017, Les Sorgues du Comtat mettent la revitalisation des centres-villes au premier plan de leur projet de territoire. Le programme 'Petites villes de demain' va permettre d'accélérer la mise en place de cette politique de transformation et donc de la concrétiser. « Ce programme va conforter notre volonté de nous engager résolument dans une trajectoire dynamique et vertueuse », a expliqué Christian Gros.

Cinq axes stratégiques

Afin d'engager cette revitalisation des centres-villes, Les Sorgues du Comtat vont se concentrer sur cinq points déterminants. Premièrement, la transition écologique. La communauté d'agglomération souhaite repenser les mobilités, s'engager dans la sobriété énergétique en rénovant les équipements publics, l'éclairage public, les logements, et en accompagnant les entreprises, mais aussi renaturer les centres-villes. A terme, ces derniers auront moins de goudron mais plus d'arbres. Le deuxième axe concerne la réhabilitation de l'habitat et le renouvellement de l'offre.

Les Sorgues du Comtat veulent aussi déployer une startégie de maitrise foncière afin de préserver une capacité de développement des villes à court, moyen et long termes. L'offre de services, commerces, équipements et espaces verts devrait être renforcées afin de renforcer une proximité entre les habitants, les petites villes, et la communauté d'agglomération. Le dernier point, et pas des moindre, se concentre sur la culture de la différence. Chacune des trois communes ayant signé la convention-cadre présente des atouts qui lui sont propres, que ce soit au niveau du patrimoine ou encore des animations qu'elle propose.

Un travail en synergie

L'objectif de cette convention-cadre est de mobiliser plusieurs acteurs autour d'un même projet et de créer une synergie. « La conduite des grandes transitions économiques, écologiques, numériques, et démographiques à laquelle nous engage 'Petites villes de demain' implique une intervention coordonnée de l'ensemble des acteurs impliqués, a ajouté le président de la communauté d'agglomération. Qui plus est, notre programme est particulièrement ambitieux et nous n'y arriverons pas seuls. » C'est ainsi que vont collaborer les Sorgues du Comtat, les communes de Monteux, Pernes-les-Fontaines et Sorgues, et leurs partenaires, à savoir les services de l'Etat, l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), le Département de Vaucluse, la Banque des territoires, l'Agence Urbanisme Rhône Avignon Vaucluse (Aurav), l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine (Udap), la Chambre de commerce et

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Echo du Mardi le 14 février 2023

d'industrie (CCI), la Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA), le Cerema, le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE), l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, la Société publique locale (SPL) et la Société d'économie mixte (Sem) de Sorgues.

Ce projet commun de faire des communes de Monteux, Pernes-les-Fontaines et Sorgues des petites villes de demain a permis la création de 4 comités de projets, 4 comités techniques, 4 ateliers pour identifier les enjeux et 4 ateliers pour construire le programme d'actions. En tous, ce sont 20 groupes de travail mobilisant des élus communaux et intercommunaux qui ont vu le jour. Plus d'un million d'euros de crédits d'Etat ont été mobilisés pour financer les projets des trois communes. Les habitants, quant à eux, n'ont pas été mis de côté puisque deux enquêtes ont été réalisées pour prendre en compte leur avis, auxquelles 1200 ont répondu.

Projet de revitalisation du centre-ville de Monteux :

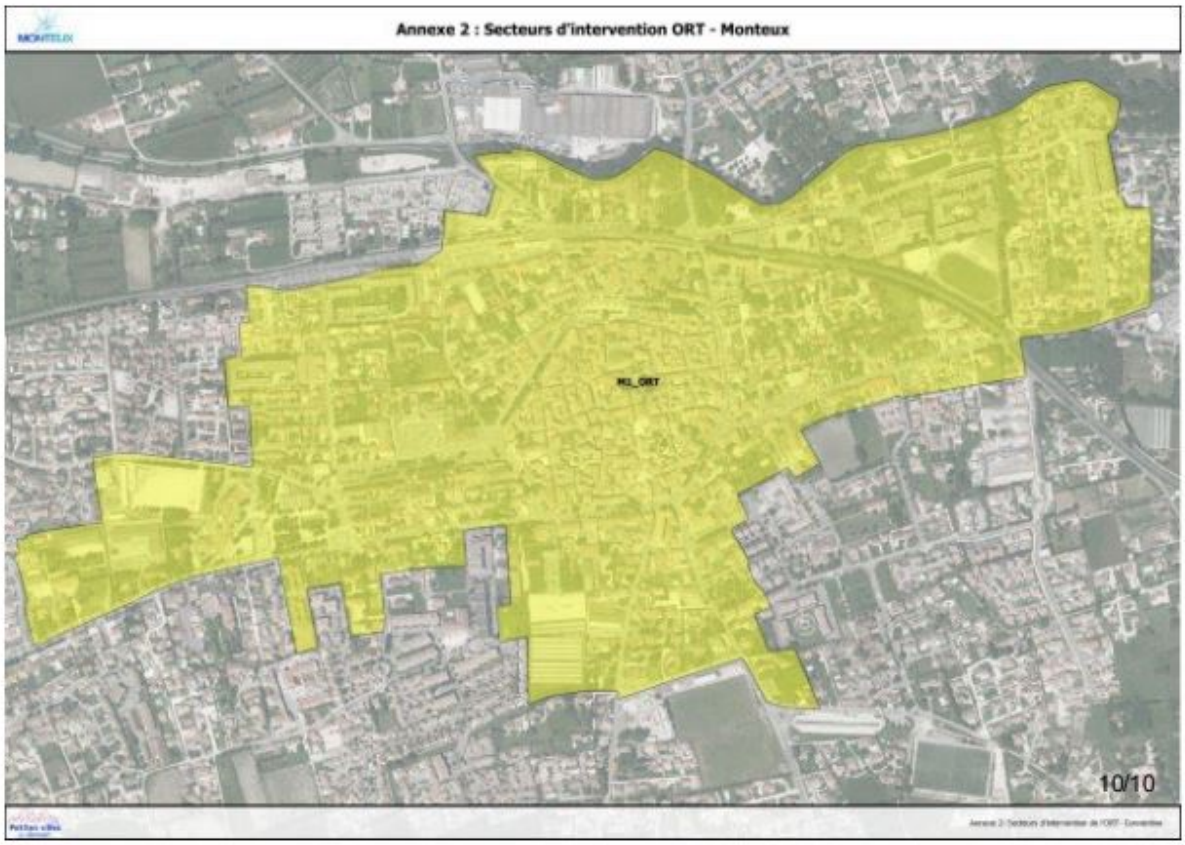

Ecrit par Echo du Mardi le 14 février 2023

Projet de revitalisation du centre-ville de Sorgues :

- 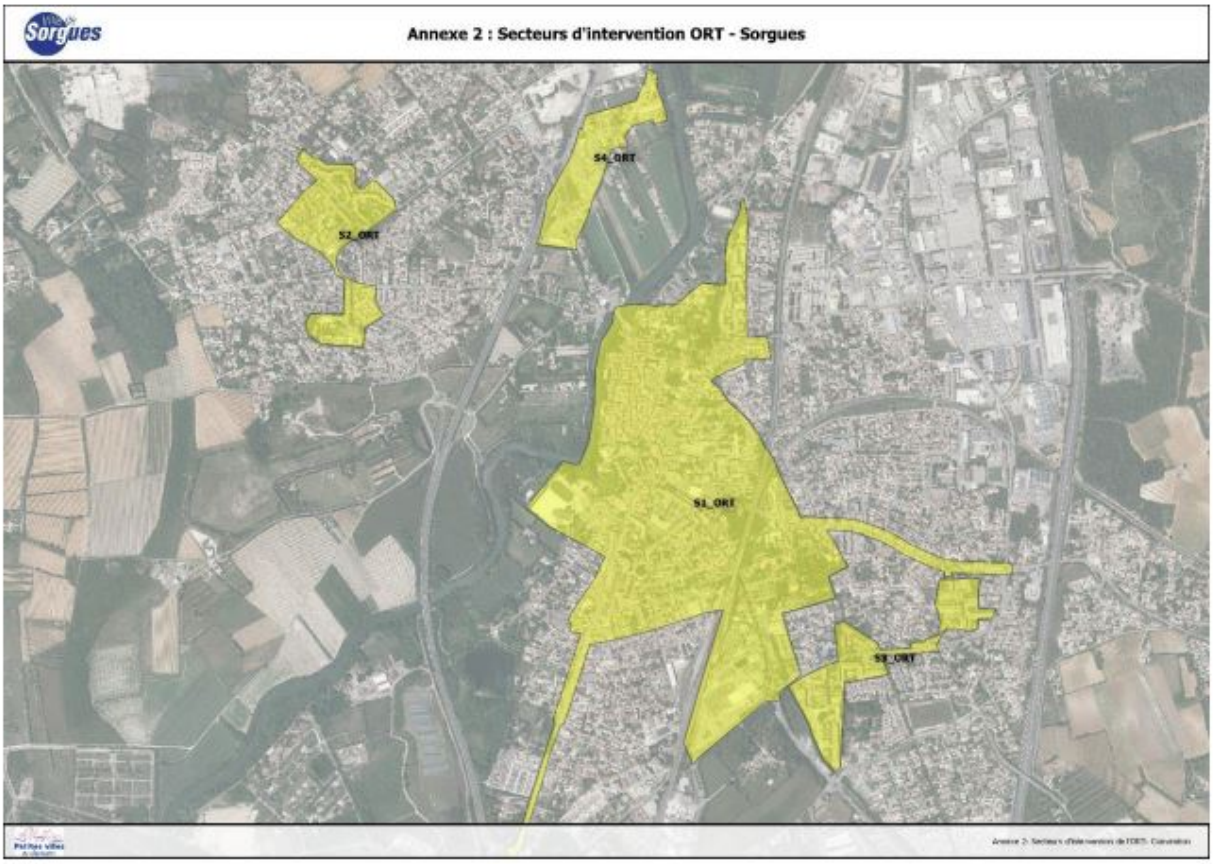

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Echo du Mardi le 14 février 2023

Projet de revitalisation du centre-ville de Pernes-les-Fontaines :

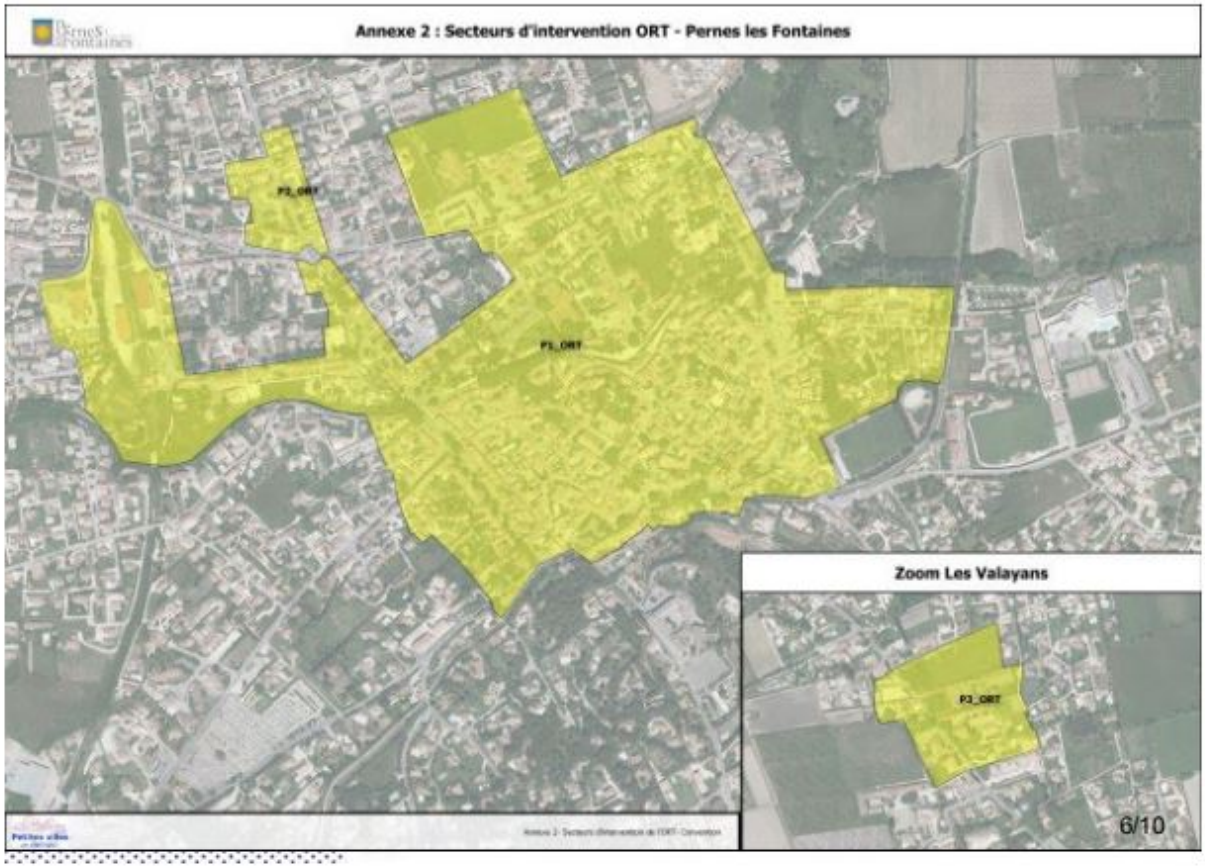

-

V.A.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !